

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – DS REFORMER STUDIO

AVIGNON AGROPARC

Dernière mise à jour : 11/09/2026

Les présentes Conditions Générales de Vente (« CGV ») régissent l'ensemble des ventes et prestations proposées par **DS AGROPARC** auprès de ses clients consommateurs.

Elles s'appliquent aux achats et réservations effectués directement dans le studio, sur le site internet www.dspilatesreformer.com, ainsi que, le cas échéant, via l'application mobile utilisée pour la réservation des séances.

Toute réservation ou tout achat implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Les présentes CGV sont communes aux studios exploités sous l'enseigne « **DS REFORMER STUDIO** », dans les conditions définies à l'article 28 des présentes.

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL

Les prestations faisant l'objet des présentes CGV sont proposées par :

DS AGROPARC, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est à AVIGNON (84007), Montfavet 1067 Route de l'Aérodrome – Agroparc, Résidence l'Orée des Remparts, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 106 267 891.

Numéro SIRET : 106 267 891 00013.

E-mail : ds.agroparc@gmail.com

Téléphone : 07.67.93.90.50.

Ci-après dénommée « **le Studio** ».

Le terme « **Réseau DS REFORMER STUDIO** » désigne, au sens des présentes CGV, l'ensemble des studios exploités sous l'enseigne et la marque « **DS REFORMER STUDIO** ».

Sauf stipulation contraire expresse, la souscription d'un abonnement, l'achat d'une carte de séances ou d'une séance à l'unité est contracté avec le professionnel auprès duquel l'achat ou la souscription est effectué.

Lorsque les présentes CGV prévoient qu'une prestation peut être utilisée dans l'ensemble du Réseau DS REFORMER STUDIO, cette possibilité s'exerce sous réserve des conditions de réservation et des disponibilités propres à chaque studio.

ARTICLE 2 – OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Studio propose à ses clients consommateurs :

- des cours collectifs de Pilates Reformer ;
- des cours individuels de Pilates Reformer ;
- des séances à l'unité ;
- des cartes comprenant plusieurs séances ;
- un abonnement « Engagement 12 mois 1 séance par semaine » ;
- des bons cadeaux ;
- ainsi que, le cas échéant, certains produits vendus dans le studio, notamment des chaussettes antidérapantes DS REFORMER STUDIO et des vêtements de la marque MIRA, dans le cadre d'un partenariat commercial.

Les présentes CGV s'appliquent exclusivement aux relations entre le Studio et les consommateurs particuliers.

Certaines prestations souscrites auprès du Studio peuvent être utilisables dans plusieurs studios du **Réseau DS REFORMER STUDIO**, conformément aux conditions prévues aux présentes CGV et notamment aux articles 5, 8, 9 et 10.

ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS

3.1. Cours de Pilates Reformer

Le Studio propose des séances de Pilates Reformer dispensées par des professionnels qualifiés.

Les séances peuvent être proposées sous forme :

- de cours collectifs ;
- de séances individuelles.

Le Studio propose :

- des séances à l'unité ;
- des séances incluses dans l'abonnement « Engagement 12 mois 1 séance par semaine » ;
- des séances incluses dans une carte de plusieurs séances ;
- des séances offertes dans le cadre d'un bon cadeau.

Lorsque cela est expressément prévu pour la prestation concernée, les séances peuvent être réservées et effectuées dans l'ensemble des studios du **Réseau DS REFORMER STUDIO**, sous réserve des places et créneaux disponibles.

La durée des séances est de 50 minutes. Leur niveau et leur contenu peuvent varier selon le type de cours et les disponibilités.

Le client est invité à consulter les informations affichées au moment de la réservation.

3.2. Produits vendus dans les studios

Le Studio peut également proposer à la vente, directement, des produits accessoires à la pratique du Pilates sous la marque DS REFORMER STUDIO et des vêtements de la marque MIRA.

Les conditions de vente et les garanties applicables aux produits sont celles prévues par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 – ACCÈS AUX COURS ET CONDITIONS DE PRATIQUE

Le client déclare être en mesure de pratiquer une activité physique et s'engage à informer le Studio de toute situation particulière susceptible d'avoir une incidence sur sa pratique.

La pratique du Pilates Reformer constitue une activité physique. En cas de doute sur son aptitude à pratiquer, notamment en cas de problème médical, de grossesse, de reprise d'activité après une interruption ou de toute autre situation particulière, il appartient au client de solliciter préalablement l'avis d'un professionnel de santé.

Le client doit respecter les consignes données par les enseignants et le personnel du studio ainsi que les règles de sécurité applicables à l'utilisation des équipements.

Le Studio pourra refuser ou interrompre la participation d'un client à une séance lorsque son comportement, son état ou le non-respect des consignes de sécurité est susceptible de mettre en danger sa sécurité ou celle des autres participants.

Dans cette hypothèse, aucun remboursement ne sera dû lorsque l'interruption ou le refus d'accès résulte du comportement ou du non-respect des règles par le client.

ARTICLE 5 – RÉSERVATIONS

Les réservations peuvent être effectuées :

- sur le site www.dspilatesreformer.com ;
- via l'application mobile utilisée pour la réservation ;
- à l'accueil du Studio ou, le cas échéant, à l'accueil de tout autre studio du Réseau DS REFORMER STUDIO.

Le client peut **réserver et effectuer ses séances dans l'ensemble des studios exploités sous l'enseigne « DS REFORMER STUDIO »**, indépendamment du studio auprès duquel il a souscrit son abonnement, acheté sa carte de séances ou effectué son achat.

Ainsi, notamment, un abonnement ou une carte de séances souscrit(e) auprès du Studio peut être utilisé(e) dans tout autre studio du Réseau DS REFORMER STUDIO.

Les réservations sont effectuées sous réserve des créneaux et des places disponibles dans chacun des studios concernés.

Le client reconnaît que la possibilité d'utiliser une prestation dans plusieurs studios du Réseau DS REFORMER STUDIO ne lui confère aucun droit à la disponibilité d'un créneau, d'un horaire ou d'un studio déterminé.

La réservation est personnelle et ne peut être cédée à un tiers sans l'accord préalable du Studio.

Lorsqu'une réservation est effectuée en ligne ou via l'application, le client sélectionne le studio, le cours, la date et l'horaire disponibles.

La réservation devient définitive après validation et, lorsqu'un paiement est requis, après confirmation du paiement.

Le Studio ou le studio concerné se réserve la possibilité de modifier exceptionnellement le planning, notamment en cas d'indisponibilité d'un enseignant, de problème technique, de fermeture exceptionnelle ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté.

Dans une telle situation, le client sera informé dans les meilleurs délais et une solution appropriée pourra lui être proposée selon les circonstances.

ARTICLE 6 – ANNULATION ET ABSENCE

Le client peut annuler sa réservation jusqu'à **8 heures avant le début prévu de la séance**.

L'annulation effectuée dans ce délai permet, selon les modalités applicables à la réservation concernée, de récupérer la séance.

Toute annulation effectuée moins de 8 heures avant le début de la séance est considérée comme une annulation tardive.

En cas d'annulation tardive ou d'absence du client à la séance (« no-show »), la séance est considérée comme consommée et ne pourra, en principe, faire l'objet d'un remboursement, d'un report ou d'une récreditation.

Toutefois, en cas de circonstance exceptionnelle, le Studio pourra, à titre commercial et discrétionnaire, décider de faire bénéficier le client d'une solution particulière.

La décision prise dans ce cadre relève de l'appréciation du Studio et ne saurait constituer un droit acquis pour le client ou créer un précédent pour les demandes ultérieures.

Des règles particulières d'annulation et d'absence s'appliquent dans le cadre de l'abonnement « Engagement 12 mois une séance par semaine », qui seront détaillées à l'article 10.4 ci-après.

ARTICLE 7 – TARIFS

Les tarifs applicables sont ceux affichés sur le site internet, sur l'application mobile ou directement dans le studio au moment de l'achat.

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC), sauf indication contraire.

Le Studio se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Toutefois, le prix applicable à un achat est celui indiqué au client au moment de la validation de cet achat.

Les éventuelles offres promotionnelles sont valables pendant la durée et selon les conditions indiquées au moment de leur publication.

Sauf indication contraire, les offres promotionnelles ne sont pas cumulables.

ARTICLE 8 – ACHAT DE CARTES DE SÉANCES

Le Studio propose des cartes comprenant plusieurs séances de Pilates Reformer.

Les cartes de séances peuvent être utilisées dans **l'ensemble des studios du Réseau DS REFORMER STUDIO**, indépendamment du studio auprès duquel la carte a été achetée.

Le client peut ainsi réserver ses séances dans le studio de son choix parmi les studios du Réseau DS REFORMER STUDIO, sous réserve des créneaux et places disponibles.

La durée de validité de chaque carte est indiquée au moment de l'achat.

Une carte est personnelle et ne peut être cédée, revendue ou transférée à un tiers sans accord préalable du Studio.

Une séance non utilisée à l'expiration de la période de validité de la carte est perdue, sauf décision commerciale contraire du Studio ou disposition légale impérative contraire.

La carte ne constitue pas un abonnement et ne donne lieu à aucun renouvellement automatique.

ARTICLE 9 – COURS À L'UNITÉ

Le client peut acheter une séance à l'unité lorsque cette possibilité est proposée.

Une séance à l'unité peut être réservée et effectuée dans l'un quelconque des studios du **Réseau DS REFORMER STUDIO**, sous réserve des créneaux et places disponibles.

Le paiement d'une séance à l'unité permet au client de réserver une séance dans les conditions et selon les disponibilités affichées au moment de l'achat.

Les règles d'annulation prévues à l'article 6 s'appliquent également aux séances achetées à l'unité.

ARTICLE 10 – ABONNEMENT « ENGAGEMENT 12 MOIS 1 SÉANCE PAR SEMAINE »

10.1. Objet de l'abonnement

L'abonnement « Engagement 12 mois 1 séance par semaine » permet au client de bénéficier d'une séance de Pilates Reformer de 50 minutes par semaine, sous réserve de réservation préalable et des places disponibles.

L'abonnement permet au client de **réserver et d'effectuer sa séance hebdomadaire dans l'ensemble des studios exploités sous l'enseigne « DS REFORMER STUDIO »**, indépendamment du studio auprès duquel l'abonnement a été souscrit.

Le client peut ainsi choisir, pour chaque séance, le studio du Réseau DS REFORMER STUDIO dans lequel il souhaite effectuer sa réservation, sous réserve des créneaux et places disponibles dans le studio concerné.

La réservation d'une séance est obligatoire et s'effectue selon les modalités de réservation mises à disposition par le Réseau DS REFORMER STUDIO.

Le client peut réserver les séances disponibles au planning en ligne, sans limitation particulière de délai de réservation ni de nombre de réservations simultanées, sous réserve des places disponibles et des éventuelles règles spécifiques applicables aux réservations.

L'abonnement ne confère au client aucun droit à la disponibilité d'un créneau, d'un horaire, d'un jour de la semaine ou d'un studio déterminé.

Le client reconnaît notamment que l'absence de disponibilité dans le studio de son choix ne constitue pas un manquement du Studio à ses obligations dès lors que l'accès aux prestations est proposé dans les conditions prévues au présent article.

10.2. Durée et engagement

L'abonnement est souscrit pour une durée initiale ferme de **douze (12) mois** à compter de la date de souscription.

À l'issue de cette période initiale de douze (12) mois, et sauf résiliation par le client, l'abonnement se poursuit pour une **durée indéterminée**.

À compter de cette date, le client peut résilier son abonnement à tout moment, sous réserve du respect d'un **préavis d'un (1) mois**.

Toute demande de résiliation doit être effectuée selon les modalités prévues aux présentes CGV et, lorsque la réglementation applicable l'exige, selon les modalités de résiliation mises à disposition en ligne.

Conformément aux dispositions légales applicables aux contrats à tacite reconduction, le client est informé, avant l'échéance de la période initiale d'engagement, de la possibilité de mettre fin à son abonnement et des modalités permettant d'exercer cette faculté.

10.3. Prix et modalités de paiement

Le prix de l'abonnement est fixé à **100 € par période de quatre (4) semaines**.

Lors de la souscription de l'abonnement, le client règle directement au Studio la somme de **cent euros (100 €)**.

Les échéances suivantes, d'un montant de **cent euros (100 €)** chacune, sont ensuite réglées par **prélèvement automatique toutes les quatre (4) semaines**, à compter de la date de souscription de l'abonnement.

La périodicité de paiement de quatre (4) semaines est indépendante de la durée contractuelle initiale de douze (12) mois. En conséquence, le nombre de paiements effectués pendant la période initiale d'engagement de douze (12) mois peut être supérieur à douze.

Les prélèvements de 100 € toutes les quatre (4) semaines se poursuivent pendant toute la durée de l'abonnement, y compris après l'expiration de la période initiale de douze (12) mois, tant que l'abonnement n'a pas été valablement résilié.

Le client autorise le Studio à effectuer les prélèvements correspondant aux sommes dues au titre de l'abonnement pendant toute sa durée.

En cas de rejet d'un prélèvement, le Studio pourra procéder à une nouvelle tentative de prélèvement. En cas de nouveau rejet, le Studio prendra contact avec le client afin de régulariser la situation.

Dans tous les cas, le rejet d'un prélèvement ne libère pas le client de son obligation de paiement. Les sommes dues au titre de la période d'engagement restent exigibles, sous réserve des dispositions légales applicables.

10.4. Réservation et absence

Toute séance doit faire l'objet d'une réservation préalable.

Une séance réservée et non annulée dans les délais prévus ci-dessous est considérée comme due et consommée, même en cas d'absence du client.

Le client peut annuler une réservation sans perte de sa séance jusqu'à **huit (8) heures avant l'heure de début du cours**.

Toute annulation effectuée moins de huit (8) heures avant le début du cours, ainsi que toute absence non précédée d'une annulation dans ce délai, est considérée comme une **annulation tardive** et entraîne la perte de la séance correspondante.

Cette séance ne pourra donner lieu à aucun report, remplacement, avoir ou remboursement.

Au bout de CINQ (5) annulations tardives, le client n'aura plus la possibilité de faire seul une réservation en ligne ou via l'application. Il devra alors nécessairement prendre contact avec le Studio (par mail, appel téléphonique ou en se rendant au studio sur les heures d'ouverture de l'accueil) pour qu'il soit procédé au déblocage de son compte de réservation. A cette occasion, le client se verra rappelé les règles d'annulation des séances en vigueur au sein du Studio.

En cas d'absence ou d'annulation tardive pour un **motif légitime**, notamment pour raison médicale, le client pourra en informer le Studio et fournir, le cas échéant, un justificatif. Le Studio pourra alors, à sa seule appréciation, autoriser exceptionnellement le report ou la récupération de la séance.

Cette faculté constitue une mesure exceptionnelle et ne saurait être considérée comme un droit automatique du client.

Le client reconnaît que le respect des délais d'annulation est nécessaire au bon fonctionnement du Studio et à la disponibilité des places pour l'ensemble des adhérents.

10.5. Suspension de l'abonnement

Une suspension temporaire de l'abonnement peut être accordée, sur justificatif, dans certaines situations, notamment en cas de problème de santé ou d'empêchement temporaire.

Toute demande de suspension doit être portée à la connaissance du Studio préalablement à la période concernée et est soumise à son accord préalable.

Les modalités et la durée de la suspension sont déterminées entre le client et le Studio.

Sauf accord exprès du Studio, une suspension ne peut être considérée comme acquise du seul fait de la demande du client.

10.6. Annulation d'une séance par un studio

En cas d'annulation d'une séance du fait du studio dans lequel le client avait effectué sa réservation, le Studio concerné pourra proposer au client, dans la mesure du possible, un nouveau créneau.

Lorsque cela est possible, le client pourra également réserver une séance dans tout autre studio du Réseau DS REFORMER STUDIO, sous réserve des disponibilités.

Le Studio ne garantit toutefois pas la disponibilité d'un créneau identique ou correspondant aux préférences habituelles du client.

10.7. Absence de disponibilité sur le créneau ou dans le studio souhaité

L'abonnement donne accès aux séances proposées dans l'ensemble des studios du Réseau DS REFORMER STUDIO, dans la limite des places disponibles dans chacun de ces studios.

Le client reconnaît que la souscription d'un abonnement ne constitue pas une garantie de disponibilité d'un créneau particulier, notamment à un jour ou à une heure déterminés, ni dans un studio déterminé.

Le client ne pourra notamment pas exiger la disponibilité d'un créneau dans le studio auprès duquel il a souscrit son abonnement.

L'absence de disponibilité dans le studio, le jour ou à l'horaire souhaité par le client ne pourra engager la responsabilité du Studio dès lors que des séances sont proposées dans le Réseau DS REFORMER STUDIO dans les conditions prévues par les présentes CGV.

10.8. Résiliation et sommes dues

Pendant la période initiale d'engagement ferme de douze (12) mois, le client demeure engagé pour cette durée.

À l'issue de la période initiale de douze (12) mois, l'abonnement étant poursuivi pour une durée indéterminée, le client peut le résilier à tout moment, sous réserve du respect d'un **préavis d'un (1) mois**.

La résiliation prendra effet à l'issue du délai de préavis. Les prélèvements correspondant aux échéances devenues exigibles jusqu'à la date effective de fin de l'abonnement restent dus.

La résiliation de l'abonnement ne peut avoir pour effet de remettre en cause les sommes déjà exigibles au titre de la période d'engagement en cours.

Les dispositions légales impératives relatives notamment au droit de rétractation, à la résiliation, à la reconduction tacite, à la force majeure ou à tout autre cas de résiliation prévu par la loi demeurent applicables.

ARTICLE 11 – BONS CADEAUX

Le Studio peut proposer des bons cadeaux.

Les conditions d'utilisation, la valeur et la durée de validité du bon cadeau sont précisées lors de l'achat.

Sauf disposition contraire, un bon cadeau ne peut être converti en espèces ni donner lieu à un remboursement en espèces.

Le bénéficiaire d'un bon cadeau est soumis aux mêmes règles de réservation, d'annulation et de présence que les autres clients.

ARTICLE 12 – ACHATS EN LIGNE

Pour les achats réalisés en ligne, le client est invité à vérifier l'ensemble des informations relatives à son achat, avant de le valider.

La validation de l'achat implique l'acceptation des présentes CGV.

Le client reçoit, lorsque les conditions techniques le permettent, une confirmation de son achat à l'adresse électronique communiquée par le client dans le cadre du processus d'achat.

Le Studio se réserve le droit de refuser ou d'annuler un achat en cas de problème technique, de suspicion de fraude, d'utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement ou de toute autre situation légitime empêchant l'exécution normale de l'achat.

ARTICLE 13 – MODALITÉS DE PAIEMENT

Les paiements effectués en ligne ou via l'application mobile peuvent être réalisés par carte bancaire et, lorsque cette option est proposée, par PayPal.

Les achats effectués directement à l'accueil du studio peuvent également être réglés, selon les moyens acceptés par le studio concerné :

- par carte bancaire ;
- par chèque ;
- en espèces.

Le paiement est exigible au moment de l'achat.

Le Studio peut toutefois proposer, pour certaines offres, des facilités de paiement ou un étalement du règlement sur plusieurs mois.

Les conditions particulières de cet étalement sont précisées au client avant la conclusion de l'achat.

Un étalement de paiement ne constitue pas un abonnement.

En cas d'impayé ou de rejet d'un moyen de paiement, le Studio pourra suspendre l'accès aux prestations concernées jusqu'à régularisation du paiement, sans préjudice des autres droits dont elle dispose.

ARTICLE 14 – SÉCURITÉ DES PAIEMENTS

Les paiements réalisés en ligne sont effectués au moyen de solutions de paiement sécurisées.

Le Studio ne conserve pas, sauf nécessité légale ou technique, les données bancaires complètes du client.

Le client garantit qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le moyen de paiement choisi.

ARTICLE 15 – DROIT DE RÉTRACTATION

15.1. Principe

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, lorsque le contrat est conclu à distance ou hors établissement, le client consommateur dispose, lorsque le droit de rétractation est applicable, d'un délai de **quatorze (14) jours** à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres frais que ceux prévus par la réglementation applicable.

Le droit de rétractation ne s'applique toutefois pas aux contrats entrant dans l'une des exceptions prévues par l'article L. 221-28 du Code de la consommation.

15.2. Séances réservées pour une date déterminée

Conformément aux dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de services relatives à des activités de loisirs qui doivent être fournies à une **date ou à une période déterminée**.

En conséquence, lorsqu'un client réserve à distance une séance de Pilates Reformer pour une date et une heure déterminées, cette réservation ne bénéficie pas du délai légal de rétractation.

La réservation est alors ferme et soumise aux conditions d'annulation prévues à l'article 6 des présentes CGV.

15.3. Abonnement « Engagement 12 mois 1 séance par semaine »

Lorsque l'abonnement « Engagement 12 mois 1 séance par semaine » est souscrit à distance, notamment par l'intermédiaire du site internet ou de l'application mobile, le client bénéficie, lorsque le droit de rétractation est applicable, d'un délai légal de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat.

Le client peut exercer son droit de rétractation en adressant au Studio, avant l'expiration de ce délai, une déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter.

Lorsque le client souhaite bénéficier de son abonnement et effectuer des séances avant l'expiration du délai légal de rétractation, il doit en faire la **demande expresse** lors de la souscription.

Dans ce cas, si le client exerce son droit de rétractation avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours, il sera redevable du montant correspondant aux prestations effectivement fournies jusqu'à la date à laquelle il informe le Studio de sa décision de se rétracter. Ce montant est calculé proportionnellement au prix de la prestation convenue.

Le Studio recueille, lors de la souscription à distance, l'accord exprès du client afin que l'exécution de l'abonnement puisse commencer avant l'expiration du délai légal de rétractation.

Lorsque l'abonnement a été entièrement exécuté avant l'expiration du délai de rétractation, à la demande expresse du client et après que celui-ci a reconnu qu'il perdrait son droit de rétractation une fois la prestation entièrement exécutée, le droit de rétractation ne peut plus être exercé, conformément aux dispositions légales applicables.

15.4. Cartes de séances et bons cadeaux

Lorsqu'une carte de séances ou un bon cadeau est acheté à distance et que son exécution n'a pas commencé avant l'expiration du délai légal de rétractation, le client bénéficie, lorsque le droit de rétractation est applicable, d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat.

Lorsque le client demande expressément que l'exécution de la prestation commence avant l'expiration de ce délai, les dispositions légales relatives à l'exécution anticipée d'une prestation de services s'appliquent.

En cas d'exercice du droit de rétractation après le commencement de l'exécution de la prestation, le client pourra être tenu au paiement de la partie de la prestation effectivement exécutée jusqu'à la date de sa rétractation, dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

Lorsque la prestation a été intégralement exécutée avant l'expiration du délai de rétractation à la demande expresse du client et après que celui-ci a reconnu la perte de son droit de rétractation dans les conditions prévues par la loi, le droit de rétractation ne pourra plus être exercé.

15.5. Modalités d'exercice du droit de rétractation

Le client peut exercer son droit de rétractation en adressant au Studio, avant l'expiration du délai légal, une déclaration claire et non ambiguë exprimant sa décision de se rétracter.

Cette demande peut notamment être adressée :

Par e-mail : ds.agroparc@gmail.com

ou

Par courrier : DS AGROPARC, 1067 Route de l'Aérodrome – Agroparc, Résidence l'Orée des Remparts, 84007 AVIGNON MONTFAVET.

Le client peut également utiliser le formulaire type de rétractation figurant en annexe des présentes CGV. L'utilisation de ce formulaire n'est toutefois pas obligatoire.

Lorsque le droit de rétractation est exercé conformément aux dispositions légales applicables, le Studio adresse au client un accusé de réception de sa demande sur un support durable.

Lorsque la réglementation applicable l'exige, le client ayant conclu son contrat au moyen d'une interface en ligne peut également exercer son droit de rétractation au moyen de la fonctionnalité de rétractation mise à sa disposition sur cette interface.

15.6. Remboursement

Lorsque le client exerce valablement son droit de rétractation et qu'aucune somme ne reste due au titre de l'exécution du contrat avant la rétractation, le Studio rembourse les sommes versées dans les conditions et délais prévus par la réglementation applicable.

Lorsque l'exécution de la prestation a commencé, à la demande expresse du client, avant l'expiration du délai de rétractation, le montant dû au titre des prestations effectivement fournies jusqu'à la date de la rétractation peut être déduit du montant à rembourser, conformément aux dispositions légales applicables.

Aucun remboursement ne sera dû lorsque le droit de rétractation est légalement exclu ou lorsqu'il a été valablement perdu dans les conditions prévues par la loi.

ARTICLE 16 – REMBOURSEMENTS

Lorsqu'un remboursement est légalement dû ou accepté par le Studio, celui-ci est effectué dans les délais prévus par la réglementation applicable.

Sauf accord contraire du client et sous réserve des dispositions légales, le remboursement est effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la transaction initiale.

Aucun remboursement ne pourra être exigé au titre d'une absence ou d'une annulation tardive lorsque les conditions de l'article 6 sont applicables, sauf circonstance exceptionnelle reconnue par le Studio.

ARTICLE 17 – GARANTIES LÉGALES APPLICABLES AUX PRODUITS

Les produits éventuellement vendus dans le studio, notamment les vêtements et accessoires, bénéficient des garanties légales applicables, notamment de la garantie légale de conformité et de la garantie légale contre les vices cachés, dans les conditions prévues par la loi.

Le consommateur dispose notamment des droits prévus aux articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation concernant la garantie légale de conformité.

Ces garanties s'appliquent indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement proposée.

ARTICLE 18 – RESPONSABILITÉ

Le Studio met en œuvre les moyens nécessaires afin d'assurer ses prestations dans de bonnes conditions.

Le Studio ne pourra toutefois être tenu responsable des dommages résultant notamment :

- d'un comportement fautif ou imprudent du client ;
- du non-respect des consignes de sécurité ;
- de l'utilisation incorrecte du matériel ;
- d'une information erronée ou incomplète fournie par le client ;
- d'un événement de force majeure ;
- d'une circonstance indépendante de sa volonté.

Le client demeure responsable de ses effets personnels apportés dans les studios.

Le Studio recommande au client de ne pas laisser d'objets de valeur sans surveillance.

ARTICLE 19 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET COMPORTEMENT DANS LE STUDIO

Le client s'engage à respecter les règles de fonctionnement et de sécurité propre au studio.

Il s'engage notamment à :

- respecter les horaires des séances ;
- respecter les enseignants, les autres clients et le personnel ;
- utiliser correctement les équipements mis à disposition ;
- respecter les consignes données par les enseignants ;
- maintenir les locaux et équipements dans un état approprié ;
- adopter un comportement compatible avec le bon fonctionnement du studio.

Tout comportement violent, agressif, irrespectueux ou susceptible de compromettre la sécurité des personnes ou des équipements pourra entraîner l'exclusion du studio.

ARTICLE 20 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des éléments présents sur le site www.dspilatesreformer.com, notamment les textes, photographies, logos, graphismes, vidéos, éléments visuels, marques et contenus, sont protégés par les dispositions relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, représentation, adaptation ou utilisation, totale ou partielle, sans autorisation préalable du titulaire des droits concernés est interdite.

La marque DS REFORMER STUDIO demeure la propriété de son titulaire.

Les droits relatifs à la marque MIRA demeurent la propriété de leurs titulaires respectifs.

ARTICLE 21 – DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de son activité, le Studio est amenée à collecter et traiter certaines données personnelles de ses clients, notamment afin de :

- gérer les comptes clients ;
- traiter les achats ;
- gérer les réservations ;
- assurer le paiement ;
- gérer les annulations ;
- communiquer avec les clients ;
- assurer le suivi commercial et administratif ;
- respecter ses obligations légales.

Les traitements de données personnelles sont réalisés conformément à la réglementation applicable, notamment au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les informations relatives aux traitements de données, aux finalités, aux durées de conservation et aux droits des personnes sont détaillées dans la **Politique de confidentialité** du Studio.

Le client peut exercer ses droits conformément aux modalités indiquées dans cette politique.

ARTICLE 22 – COOKIES

Le site www.dspilatesreformer.com peut utiliser des cookies et autres traceurs nécessaires à son fonctionnement ou destinés notamment à mesurer son audience, améliorer son fonctionnement ou proposer certaines fonctionnalités.

Lorsque le consentement du visiteur est légalement requis, celui-ci est recueilli conformément à la réglementation applicable.

Les informations relatives aux cookies et aux modalités de gestion du consentement sont présentées dans la **Politique Cookies** du site.

ARTICLE 23 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée en priorité au Studio afin de rechercher une solution amiable.

La réclamation peut être adressée :

Par e-mail : ds.agroparc@gmail.com

ou

Par courrier : 1067 Route de l'Aérodrome-Agroparc, Résidence l'Orée des Remparts, 84007 AVIGNON MONTFAVET

Le Studio s'engage à examiner toute réclamation avec attention et à apporter une réponse dans un délai raisonnable.

ARTICLE 24 – MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation, le consommateur, après avoir préalablement adressé une réclamation écrite au Studio et en l'absence de résolution amiable du litige, peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève le Studio.

Le Studio s'engage à désigner préalablement un médiateur de la consommation référencé par la Commission d'Évaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC) et compétent pour son secteur d'activité.

Les coordonnées du médiateur seront intégrées aux présentes CGV dès la conclusion de la convention d'adhésion correspondante.

Le consommateur conserve par ailleurs la possibilité de recourir à tout autre mode de règlement amiable ou aux juridictions compétentes dans les conditions prévues par la loi.

ARTICLE 25 – DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Elles sont interprétées conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises applicables aux relations entre professionnels et consommateurs.

ARTICLE 26 – LITIGES

En cas de litige, le client consommateur est informé qu'il peut saisir, outre le médiateur de la consommation dans les conditions prévues à l'article 24, les juridictions compétentes conformément aux règles de droit commun.

Aucune clause des présentes CGV ne saurait avoir pour objet ou pour effet de priver le consommateur des droits dont il bénéficie en vertu des dispositions impératives applicables.

ARTICLE 27 – MODIFICATION DES CGV

Le Studio se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment afin notamment de tenir compte des évolutions légales, réglementaires, techniques ou commerciales.

Les CGV applicables à un achat sont celles acceptées par le client au moment de la conclusion du contrat.

La version en vigueur des CGV est accessible à tout moment sur le site internet www.dspilatesreformer.com, sur l'application mobile du studio, ainsi qu'à l'accueil du studio.

ARTICLE 28 – CONDITIONS GÉNÉRALES COMMUNES AU RÉSEAU DS REFORMER STUDIO

Les présentes Conditions Générales de Vente sont **communes à l'ensemble des studios exploités sous l'enseigne « DS REFORMER STUDIO »**.

Les conditions de souscription, d'utilisation, de réservation, de paiement, d'annulation et, le cas échéant, de résiliation des prestations sont ainsi définies selon des règles communes au sein du Réseau DS REFORMER STUDIO.

Le fait qu'un client souscrive un abonnement, achète une carte de séances ou une séance à l'unité auprès d'un studio déterminé n'a pas pour effet, lorsque la prestation concernée est éligible à l'utilisation dans le réseau, de limiter son utilisation à ce seul studio.

Ainsi, lorsque cela est prévu par les présentes CGV, le client peut utiliser sa prestation et réserver ses séances dans **tout studio exploité sous l'enseigne « DS REFORMER STUDIO »**, quel que soit le studio auprès duquel il a initialement effectué son achat ou souscrit son abonnement.

Cette possibilité d'utilisation dans plusieurs studios est toutefois soumise aux conditions de réservation, aux horaires d'ouverture et aux places disponibles dans chacun des studios concernés.

Chaque achat ou souscription demeure conclu avec le professionnel identifié lors de la transaction, lequel reste le cocontractant du client pour la prestation concernée.

Les éventuelles spécificités propres à un studio ou à une prestation particulière sont portées à la connaissance du client au moment de la réservation ou de l'achat et prévalent, le cas échéant, sur les dispositions générales lorsqu'elles sont expressément indiquées comme telles.

CGV mises à jour le 11/09/2026

ANNEXE – FORMULAIRE TYPE DE RÉTRACTATION

Formulaire type de rétractation

À l'attention de :

DS AGROPARC, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est à AVIGNON (84007), Montfavet 1067 Route de l'Aérodrome-Agroparc Résidence l'Orée des Remparts, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 106 267 891.

E-mail : ds.agroparc@gmail.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation suivante :

Prestation concernée :

Commandée le :

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Date :

Signature du consommateur (uniquement en cas de notification sur papier) :